



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE

Affaire suivie par : xxxx
04 32 44 xx xx

xxxx@cdg84.fr

Circulaire n°25-20

Objet : « les matinées de l'info territoriale »

Avignon, le 04 avril 2025

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements
publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Dans un environnement juridique et réglementaire en constante évolution, maîtriser les dernières actualités statutaires est essentiel pour garantir une gestion des ressources humaines efficace, conforme et sécurisée.

Le Centre de Gestion du Vaucluse continue à se mobiliser au plus près des collectivités du territoire afin d'accompagner au mieux les employeurs publics locaux. Cette année, vont être organisées des demi-journées d'actualités à destination des DGS ou Secrétaires généraux de Mairie, ainsi que des professionnels des Ressources Humaines.

La première « Matinée de l'Info Territoriale » se déroulera :

Le mardi 13 mai 2025
De 9h à 12h
Accueil café à partir de 8h30
Salle des Fêtes
Place de la Mairie
84 870 LORIOL-DU-COMTAT

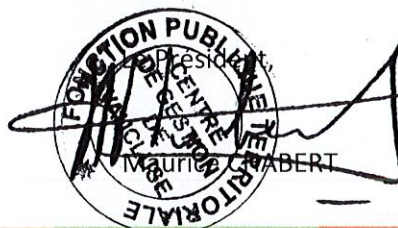
Vous trouverez le programme, annexé à cette présente circulaire.

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site du Centre de Gestion à la page suivante :

<https://www.cdg84.fr/actualites/les-matinee-de-linfo-territoriale-le-13-mai-2025/>

Le Centre de Gestion reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et espère vous accueillir nombreux à cet événement.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.



Centre de Gestion 84

LES MATINÉES DE L'INFO TERRITORIALE

"De l'actu, de l'info,
des échanges,
des réponses."

Le 13 mai 2025, de 9h à 12h

Salle des fêtes de Loriol-du-Comtat



LE PANORAMA DE L'ACTU



- Actu' Juridique
- Handicap et maintien dans l'emploi
- Addictions : procédure RH et responsabilité

